

INFINITIF ET PARTICIPES

5^e année

L'infinifif

Après une préposition, on emploie toujours l'infinifif du verbe.

Exemple : Je vous autorise (à) signer le contrat.

Prépositions

à, de, pour, sans,
avec, en, sur, sous,
chez, ...

Encerle la préposition dans les phrases suivantes et souligne le verbe à l'infinifif.

a. Je rêve (de) voyager.

b. (Pour) remporter ce match, je travaille fort.

- **Le groupe infinitif** peut servir à formuler une phrase infinitive comme on en trouve dans les livres de recettes et les guides d'instructions.

Exemple : Mettre deux pincées de sel.



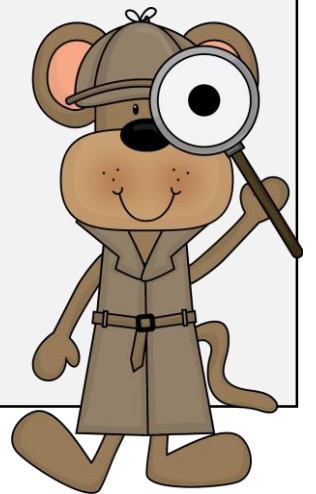
Le participe

- Comme l'infinitif, le participe est un mode impersonnel.

❖ **Participe présent** : exprime une action qui s'accomplit en même temps que celle exprimée par le verbe principal. Il est formé de la terminaison **-ant**. Employé comme verbe, le participe présent est invariable.

Exemples :

1. Je l'ai vu **faisant** son travail de fin de session.
2. **Quittant** la pièce, elle salua son supérieur.
3. **Voulant** se reposer, elles ont décidé de s'allonger.



Complète les phrases en utilisant le participe présent.

- a. Il allait à l'école en chantant (chanter, participe présent).
- b. Il va au dépanneur en courant (courir, participe présent).
- c. Aimant (aimer, participe présent) beaucoup la peinture, elle s'y adonne tous les jours.
- d. Mangeant (manger, participe présent) avec appétit, son bébé fût rapidement rassasié.

❖ **Participe passé** : est le second verbe des formes composées (avec l'auxiliaire être ou avoir). Il arrive aussi que le participe passé soit employé seul : il se comporte alors comme un adjectif.

- **Le participe passé employé seul** s'accorde comme un adjectif, c'est-à-dire en genre et en nombre avec le mot qu'il caractérise.

Ex. : Une fois **calmés** et **rassurés**, ces **otages libérés** repartiront à la maison.

1. Cette **crème** brûlée (brûler, participe passé) est extraordinaire.
2. La **première** arrivée (arriver, participe passé) sera servie.
3. Ces **enfants perdus** (perdre, participe passé) ne doivent pas être abandonnés.

- **Le participe passé employé avec être** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Ex. : Ces **maisons** **sont détruites** en raison des ravages causés par la guerre.

1. Elle **est** décue (décevoir, participe passé) de ne pas avoir gagné.
2. Les **hommes et les femmes de ce pays** **sont** très instruits (instruire, participe passé).
3. Nous **sommes** perdus (perdre, participe passé) en forêt.